



Église de Irai

jeudi 21 octobre 2010, par [Benoît Pohu](#)

D'un côté, l'église donne sur le cimetière en bordure de l'Avre. Le clocher est implanté sur l'autre versant de la toiture. Le porche d'entrée s'ouvre au centre du pignon, de forme dissymétrique, appuyé par un haut contrefort d'angle et adossé à un second pignon en retrait.....

Église de Irai

D'un côté, l'église donne sur le cimetière en bordure de l'Avre. Le clocher est implanté sur l'autre versant de la toiture.

Le porche d'entrée s'ouvre au centre du pignon, de forme dissymétrique, appuyé par un haut contrefort d'angle et adossé à un second pignon en retrait.

Cette disposition correspond au plan intérieur de l'église, composée d'une nef principale et d'une nef latérale moins élevée, réunies sous le même toit, comme d'autres édifices de la fin du XV^es. et début du XVI^es.

Les deux nefs à charpentes apparentes, communiquent par une rangée d'arcades ; les vousses des trois premiers piliers reposent sur des bandeaux de pierre, sculptés de feuilles stylisées.

De la construction date sans doute le Christ en croix, fixé au-dessus de l'arc reliant la nef principale au chœur plus étroit.

Loin des représentations réalistes de la souffrance, loin des oeuvres cherchant à convaincre par l'éloquence des expressions et des gestes, cette figure hiératique appartient au domaine du sacré. Elle invite à contempler dans le recueillement, le mystère du Fils de Dieu qui s'est donné pour le salut des hommes.

De la même époque, les statues de Marie et de saint Jean, en bois couvert de peinture grise, posées sur la corniche du retable à droite, étaient destinées sans doute à l'accompagner.

Quel contraste avec le grand autel orné de la croix du Saint-Esprit ! Son décor blanc et or rehaussé de quelques touches de couleurs, ses colonnes torsées et ses rinceaux accompagnés de figures d'angelots, ont l'élégance précieuse du style Louis XV, avec des détails curieux : le petit visage du Christ au centre, les statuettes de saint Nicolas et d'un autre saint coiffé d'un chapeau de part et d'autre du tabernacle, et au-dessus, celle de sainte Marie Madeleine pénitente, étendue sur des pierres.

Plus solennelles, les effigies en plâtre de saint Pierre, patron de cette église et de saint Paul, dont on célèbre la fête le même jour, évoquent mal l'ardeur de ces grands apôtres.



Le coq, au pied de saint Pierre, rappelle la prédiction de Jésus le soir de son arrestation : « Avant que le coq chante, tu me renieras trois fois. » Le récit du reniement de saint Pierre, dont on sait l'attachement à son Maître, le rend plus proche de nous puisque tout homme est capable de courage et de faiblesse, mais peut se racheter par le repentir.

Les deux autels latéraux sont ornés de tableaux datés de 1688 et 89 et signés « Boulangerie pictor ». Malgré le mauvais état de la toile, l'Assomption de la Vierge Marie ne manque pas de talent dans la composition et le détail des physionomies.

La décollation de saint Jean Baptiste dans sa prison est mise en scène de façon saisissante comme une pièce costumée.

Le bourreau ramasse la tête coupée pour la remettre à Salomé, attifée en courtisane, tandis qu'une ange apportant la palme du martyr descend du ciel. Cette scène est un témoignage intéressant de la peinture française au XVII^es.

Sur la banderole au premier plan, les mots « Ecce Agnus Dei », par lesquels Jean Baptiste avait salué Jésus sur le bord du Jourdain, renvoient à sa statue au-dessus, présentant l'Agneau mystique voué au sacrifice.

Les deux statues de bois peint, entourant la jolie Vierge à l'Enfant au fronton du retable de l'Assomption, figurent saint Sébastien et un Père de l'Eglise avec, à ses pieds, en réduction, l'image d'un hérétique dont il avait réfuté les thèses erronées.

Dans les niches encadrant à l'extérieur le porche de l'église, les deux belles statues de saint Jacques, avec un donateur à genoux, et de Saint Louis, proviennent peut-être de l'ancien prieuré Saint-Jacques-de-Chauvigny situé sur la paroisse, dont le « présentateur » pour la désignation du chapelain était vers 1760 Jean-Jacques Le Prévost seigneur d'Iray et de Chauvigny, garde du corps de la maison du roi, puis capitaine de cavalerie. Son successeur, le vicomte Le Prévost d'Iray (1768-1849), professeur, puis inspecteur général de l'enseignement et membre de l'Institut, est l'auteur d'ouvrages historiques et de pièces de théâtre.

Il est heureux que le château voisin de l'église reste la propriété des descendants de cette famille, attachée à ce lieu depuis le XVII^es.